

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS ÈVRE – THAU – ST DENIS ROBINETS – HAIE D’ALOT

Siège : 2 rue des Arts et Métiers - Beaupréau – 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Extrait du registre des délibérations **Séance du Comité Syndical du 27 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de janvier à 20H30, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la salle des Mauges, la Loge, commune déléguée de Beaupréau à Beaupréau en Mauges sur la première convocation qui leur a été adressée le 21 janvier 2025 par Monsieur Yannick BENOIST, le Président, en application des articles L.5211-1 à L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (ou CGCT).

Cholet Agglomération :

- CA titulaires : DELAUNAY Patrice, GALY Marie-Christine, MARSAULT Maurice, RIGOULAY Michel
- CA suppléants : BARILLERE Jean-René
- Était également présent : TIGNON Jean-Robert en qualité d'élu suppléant

Mauges Communauté :

- MC titulaires : AUDOIN Dominique, BACLE Philippe, BENOIST Yannick, BIDET Antoine, BRIAND Benoît, CAILLAULT Guy, FEVRIER Jean-Claude,
- MC suppléants DAVID Richard, BILLET Isabelle, BIGEARD Jacques, GRATON Henri, MARTIN Freddy, TILLEAU Jean-Luc

Délégués absents excusés :

- Cholet Agglomération : ROCHAIS Sylvie
- Mauges Communauté : DOUGE Christophe, DUBILLOT Valéry, JEANNETEAU Henri-Noël, LEBRUN Régis, LERENDU Vincent, MARTIN Luc, MOUY Olivier, PAJEAU Michel, ARROUET Chrystelle, BRUNEAU Michel, GALLARD Christophe, ROCHARD Bruno
- Communauté de Communes Loire Layon Aubance : LAVENET Vincent, RICHOUX Martine

Nombre de délégués titulaires en exercice : 21

Nombre de délégués présents : 19

Nombre de délégués ayant le pouvoir de vote : 18

Mme Marie-Christine GALY, Déléguée de Cholet Agglomération est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du comité syndical du 25 novembre 2024

Diverses délibérations :

- Travaux de Raz Gué, pénalités de retard
- Etude HMUC, point d'étape et délibération d'avenant de délai au marché d'étude
- Débat d'Orientation Budgétaire 2025 - Autorisation de programme, crédits de paiement

Diverses informations :

- Actions en faveur de la Haie
- Participation à la soirée bocage « Agriculture de demain dans les Mauges »
- Retour sur le Forum de l'Eau 2024
- SAGE Èvre – Thau – St Denis

Questions diverses et d'actualités

Planning des prochaines réunions

1. Approbation du compte-rendu du comité syndical du 25 novembre 2024

Après rappel de son contenu par le Président, le compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2024 n'appelle ni remarque, ni observation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Point présentation

Direction/ animation SAGE/ Christian Brégeon, arrivé le 02 janvier au sein du SMiB en tant que directeur animateur SAGE, s'est présenté.

3. Milieux aquatiques

Marché de travaux du Raz Gué – pénalité de retard.

Le SMIB a engagé des travaux de restauration de la continuité de l'Evre à Raz-Gué en 2021. Les travaux confiés à l'entreprise BOUCHET TP devaient initialement s'achever à l'automne 2022. Ils ont été réceptionnés fin 2024.

Le SMIB n'est pas responsable du retard de réalisation de ces travaux qui est imputable à l'entreprise. Toutefois, le syndicat doit s'acquitter de la révision des prix du marché liée à ce retard soit 13 056,66 € TTC

Sur suggestion du Maître d'œuvre il est proposé d'appliquer des pénalités de retard du même montant que la révision des prix.

L'entreprise est favorable pour payer les pénalités et ainsi solder ce marché de travaux.

Le comité syndical est invité à se prononcer sur l'application de cette pénalité à l'entreprise BOUCHET TP.

Décision du comité syndical : favorable à l'unanimité pour appliquer cette pénalité à l'entreprise BOUCHET TP pour un montant équivalent à la révision du prix.

4. Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC)

L'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) se décompose en quatre étapes distinctes (tranche ferme)

- Phase 1 - Compilation des données d'état des lieux, actualisation des données de l'étude VP selon les volets HMUC, diagnostic (validation COPIL + CLE juillet 2024),
- Phase 2 – Détermination des débits biologiques,
- Phase 3 - Analyse par croisement des 4 volets HMUC,
- Phase 4 - Analyse socio-économique des usages de l'eau.

Des tranches optionnelles sont envisageables :

- Redéfinition des unités de gestion du bassin versant ETSD
- Détermination des débits d'objectif étiage et des seuils de gestion de crise
- Révision des volumes prélevables

Le marché initial de l'étude prévoyait un délai de réalisation de 24 mois. La date de fin du marché initial est fixée au 23 février 2025.

- Le planning de fin d'étude n'est pas encore arrêté à ce jour, en l'absence du calendrier pour la campagne de mesure des débits complémentaires.
- Sur proposition des bureaux d'étude, le délai de réalisation de la phase 4 de l'étude pourrait être prolongé au **30 juin 2025**.
- Le calendrier devra être de nouveau modifié à la réception de la phase 4 qui viendra préciser le planning de fin de l'étude.

Des élus ont précisé qu'avec le mauvais temps et la nappe phréatique saturée en ce moment, il faudra certainement re-prolonger la date ultérieurement.

Jean-Robert TIGNON alerte sur le fait que l'étude ne sera peut-être pas terminée avant la fin du mandat. Vu les niveaux d'eau très hauts actuellement, il faudra attendre avant de pouvoir réaliser la campagne de mesure de débits complémentaire.

Il ajoute que des enquêtes vont être faites auprès du monde agricole, en lien avec la phase 4, pour identifier les conséquences pour les agriculteurs si la ressource en eau venait à manquer.

David Renevret ajoute qu'il faut bien faire passer le message auprès des agriculteurs qu'il ne s'agit pas d'un contrôle ni d'une inspection.

Yannick Benoist indique que le but est d'apporter des éléments concrets, venant du monde agricole, pour identifier des problématiques éventuelles. Cette étude socio-économique n'était pas obligatoire, mais le SMiB grâce à un groupe de travail agricole a souhaité questionner la profession agricole.

Le comité syndical est invité à se prononcer sur la prolongation du délai d'exécution de la phase 4 de l'étude.

Décision du comité syndical : favorable à l'unanimité pour prolonger le délai d'exécution de l'étude (phase 4) au 30 juin 2025

5. Débat d'Orientation Budgétaire 2025

5.1 Résultats provisoires de l'exercice 2024

Section de fonctionnement

Dépenses	849 K€
Recettes	828 K€
Résultat 2024	- 21 K€
Résultat antérieur	+297 K€
Résultat cumulé	+ 276 K€

Section d'investissement

Dépenses	347 K€
Recettes	341 K€
Résultat 2024	- 6 K€
Résultat antérieur	+ 361 K€
Résultat cumulé	+ 355 K€

Ces résultats ne sont pas définitifs et seront arrêtés lorsque toutes les imputations comptables auront été correctement réalisées.

Le niveau de réalisation des dépenses (fonctionnement et investissement) est assez faible.

Afin d'améliorer la sincérité budgétaire, le principe de l'AP/CP peut être mis en œuvre afin de limiter les ouvertures de crédits annuels aux besoins réels de mandatement. L'autorisation de programme (AP) est la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement d'une opération qui restent valables dans la durée adoptée par le comité syndical. Les crédits de paiement (CP) sont la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées sur l'exercice, pour la couverture des engagement contractés dans le cadre de l'autorisation de programme. Appliquées au SMIB, des autorisations de programmes pourraient être identifiées, correspondant aux opérations budgétaires liées au contrat territorial eau (inscrites au chapitre 45) et déclinables sur 6 ans : restauration et entretien de la ripisylve, plantations, aménagements zones humides, clôtures et abreuvoirs, continuité écologique.

Exercice 2024 :

- Réalisation de 60 % des dépenses (réalisation moins de frais d'étude et d'honoraires que prévu) et de 76 % des recettes.
- Des recettes proches de celles perçues en 2024 et des dépenses qui prennent en compte le report de frais d'étude ainsi que la masse salariale sur une année complète. Les recettes réelles (827 K€) couvriront les dépenses de fonctionnement (790 K€).

5.2 Orientation 2025 – Section de fonctionnement

5.2.1 Orientation générales 2025

Les recettes réelles sont évaluées à 827 K€ dont :

- Contributions 2025 : 367 K€, identiques à celles de 2024
- Subventions : 460 K€
- Financements des postes : 277 K€
- Etudes et prestations : 183 K€

Les dépenses réelles sont évaluées à 790 K€ dont :

- Pas d'ouverture de poste, maintien des effectifs actuels (7 ETP), soit environ 410 K€ en prenant en compte l'ensemble des charges de personnel
- Objectif de stabilité des autres charges de gestion courante à un montant proche 380 K€

5.2.2 *Les contributions 2025*

Le Président a souligné que le SMiB a reçu un courrier de Cholet Agglomération faisant part d'une réduction des cotisations GEMAPI pour la période 2026/2027 ou à minima d'un gel de ses cotisations. Les élus de Cholet Agglomération ont réagi en soulignant que si des travaux ne sont pas effectués dans leur secteur, ils ne trouvent pas judicieux de continuer à verser autant au syndicat.

Le Président a alors parlé de sa politique de solidarité entre tous pour pour tous. Il indique qu'il faudra travailler en 2025 sur les orientations à prendre pour garantir le fonctionnement des structures, et conserver la notion de bassin versant pour mener des actions efficaces. Mais il faudra peut-être aussi laisser une souplesse aux EPCI qui souhaitent financer des actions plus ambitieuses sur leur territoire.

Sur proposition du bureau syndical, il est proposé de ne pas faire évoluer les contributions des adhérents en 2025, dont le montant global resterait de 366 763,44€, réparti comme suit :

Contribution générale au SMiB

Collectivités	Contribution SMiB 2025
Agglomération du Choletais	58 127,76€
Mauges Communauté	258 025,96€
Communauté de communes Loire Layon Aubance	3 786,72€
Total SMiB	319 940,44€

Contribution pour l'animation du SAGE

Collectivités	Contribution SAGE 2025
Agglomération du Choletais	9 939,76€
Mauges Communauté	36 235,72€
Communauté de communes Loire Layon Aubance	3 786,72€
Total SMiB	48 823,00€

Le comité syndical est invité à se prononcer sur le montant des cotisations 2025 des adhérents.

Décision du comité syndical : favorable à l'unanimité pour reconduire les contributions au même montant qu'en 2024.

5.2.3 Section d'investissement

Exercice 2024 : réalisation de 28 % des dépenses (report de travaux) et de 13 % des recettes.

Orientations générale 2025 : des subventions d'investissement qui couvrirait 77 % des dépenses. Report en 2025 d'environ 397 K€ d'opérations non réalisées en 2024 et inscription de 831 K€ de crédits nouveaux.

Recettes :

- Subventions : 935 K€,

Dépenses : 1 228 K€

- Travaux : 1 075 K€
- Autres investissements : 145 K€,
- Remboursement du capital de la dette : 8 K€

Le solde des besoins serait autofinancé. Le SMiB n'a pas de recours à l'emprunt.

Les travaux de restauration du lit des cours d'eau, de continuité écologique et d'entretien de la ripisylve représenteront plus de 80% des interventions. A noter que les travaux de restauration du lit couvrent la moitié des besoins financiers (dont 219K€ reportés de 2024 et 320K€ de nouveaux crédits).

5.2.4 Synthèse

Recettes :

- Mobilisation massive des financeurs institutionnels, première ressource du syndicat à environ 1 762 K€ (82 % des recettes)
- Pas d'évolution de la contribution des adhérents : 367 K€ (18 %)
- Pas de recours à l'emprunt

Dépenses :

- Un objectif de stabilité des charges de fonctionnement : 790 K€
- Un programme d'investissement ambitieux d'environ 1 228 K€

Le comité syndical est invité à se prononcer sur les orientations proposées.

Décision du comité syndical : favorable à l'unanimité après avoir pris acte et débattu, approuve les orientations budgétaires 2025 présentées.

6. Milieux aquatiques

Travaux Boire de Drain

Début des travaux sur la végétation à partir du 24 février 2025 (environ 1km de cours d'eau), attente des dernières conventions.



Ouverture des vannes :

- Bassin versant de l'Evre
 - Actions :
 - Information par mail pour l'ouverture et la fermeture
 - Ouvertures des vannes du SMIB et des collectivités locales
 - Dates : 16 décembre au 31 janvier

Débits observés:

Chapelle-St-Florent [Pont Dalaine] (Evre) - Débits - 27/01/2025 09:26



Conditions de déclenchement : débit moyen journalier de 2m³/s au Pont Dalaine pendant une semaine

7. Bocage et zones tampons

Proposer de constituer un groupe d'élus pour rédiger une charte bocagère en lien avec Mauges communauté pour créer un cahier des charges intercommunal pour la préservation du bocage (charte bocagère) sur l'exemple du pays de Pouzauges où un groupe d'élus moteur a créé une charte.



Une animation sur la haie (rôles, diversité) sera organisée avec le CPIE, ainsi qu'un atelier de sensibilisation lors de plantations (lundi 10 février 2025).

Des élus de l'urbanisme et de la transition écologique des communes nouvelles seront invités afin de créer un groupe de travail pour construire la charte bocagère.

L'agriculture de demain dans les Mauges – 2e édition : BOCAGE

Parallèlement, l'assemblée est invitée à participer à la soirée « agriculture de demain dans les Mauges » à 20h30 le 12 février 2025 à la salle de la Loge à Beaupréau en Mauges :

- Stand « village du Bocage »
- Présentation du rôle du SMiB sur l'animation du bocage et l'accompagnement à la plantation sur le territoire.

8. Communication

Un Forum de l'Eau a été organisé le 22 novembre 2024 (organisation commune entre le SLAL et le SMiB)

- Matinée, conférence et table ronde : 137 participants (dont 50 étudiants)
- Soirée, spectacle et débat : 200 spectateurs
- Coût de l'opération : 6 200 € (subventionnée à 80%)

De bons retours à la fois sur la conférence et le spectacle, cependant il y a des points à revoir, notamment sur la fréquentation du spectacle, le peu de cas concret et le besoin de structurer les débats du soir.

Des idées ou remarques pour une prochaine édition ?



Isabelle Billet propose le thème de la répartition de la quantité d'eau et de la sensibilité au manque d'eau.

Yannick Benoist préfèrerait attendre 2026 avant d'aborder ce sujet, pour avoir plus d'éléments suite à l'étude HMUC. Il propose la thématique du bocage qui peut être intéressante et transversale.

Concernant les intervenants à mobiliser pour l"événement, Dominique Audoin mentionne qu'il est souvent intéressant d'avoir des intervenants qui viennent d'autres territoires, pour apporter une vision nouvelle.

9. Divers

Calendrier des prochaines réunions

- Prochain Bureau : 27/02
- Comité syndical : le 17/03 (vote du budget, CA et CG)

La séance est levée à 22h30

Yannick BENOIST
Président du SMiB


SMiB
 Èvre - Thau - St Denis
 Robinets - Haie d'Alot